Document à retourner aux services préfectoraux

Association syndicale de propriétaires

Référence Préfecture	R1 ASSOC	R2 ASL	R3	R4 8M

MODIFICATION

Direction des Journaux officiels

26, rue Desaix, 75727 Paris cedex 15
Tél. : 01 40 58 77 56

JOURNAUX OFFICIELS

Texte à insérer

(A remplir lisiblement pour éviter tout retour préjudiciable au délai de publication)

1 – Déclaration à la ou **&3** Préfecture* *(nom du département)* __________
&4 Sous-préfecture* *(nom de la ville)* __________

* *Rayer la mention inutile*

&5 Titre de l'association *(titre complet tel qu'il figure dans les statuts et le sigle, s'il existe. A ne pas compléter en cas de modification survenue sur le titre)* : __________

&55 Ancien titre : __________

&15 Nouveau titre : __________

&6 Nouvel objet *(indiquer clairement le contenu du nouvel article des statuts relatif à l'objet de l'association)* : __________

&17 Modifications statutaires *(lister les articles modifiés)* : __________

2 – Siège social *(à remplir impérativement et correspondant à l'ancien siège en cas de transfert)*
&13 Bât., étage, esc. et résidence : __________
&14 N°, type et libellé de voie : __________
&15 BP ou lieudit : __________
&18 Code postal : |_|_|_|_|_|
&19 Bureau distributeur : __________

17 – Transféré ; nouvelle adresse *(à ne remplir qu'en cas de changement de siège social)* : __________
&13 Bât., étage, esc. et résidence : __________
&14 N°, type et libellé de voie : __________
&15 BP ou lieudit : __________
&18 Code postal : |_|_|_|_|_|
&19 Bureau distributeur : __________

8 – Date de délivrance du récépissé : … / … / 200…

150 | | | |

Pour facturation

(38 caractères maximum par ligne)

24&12 *Titre court de l'ASL :*

&4 *Nom et prénom de la personne responsable de l'association :*

Adresse personnelle :

&13 *bât., étage, esc. et résidence :*

&14 *N°, type et libellé de voie :*

&15 *BP ou lieudit :*

&18 *Code postal :*

&19 *Bureau distributeur :*

Signature du déclarant précédée de : « lu et approuvé, bon pour insertion »

Le déclarant s'engage à acquitter le montant des frais d'insertion de l'annonce à réception de la facture